



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par vidéoconférence, le mardi 23 juin 2020 de 9 h 20 à 9 h 25.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef  
M. Jonathan Germain, vice-chef  
M. Stacy Bossum, conseiller  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M<sup>me</sup> Élisabeth Launière, conseillère  
M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef  
M. Stéphane Germain, conseiller

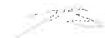
ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Développement des relations humaines et administration  
3.1 Amendement 0011 | Entente 1920-QC-000007 (0076)
4. Éducation et main-d'œuvre  
4.1 Transport scolaire
5. Levée de la réunion

Considérant le contexte de pandémie COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné son accord à procéder à la présente réunion spéciale via vidéoconférence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Clifford Moar procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Jonathan Germain  
Appuyé de M<sup>me</sup> Élisabeth Launière  
Adopté à l'unanimité

## 3. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

### 3.1 AMENDEMENT 0011 | ENTENTE 1920-QC-000007 (0076)

#### RÉSOLUTION N° 7700

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique, ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente afin d'ajouter un montant de 1 632 007 \$ pour l'année financière 2020-2021, qui se compose comme suit :

- Un financement fixe de 329 552 \$ pour l'Initiative de bien-être communautaire et de compétences;
- Un financement fixe de 286 477 \$ pour le soutien global des étudiants – Postsecondaire (PAENP);
- Un financement fixe de 14 270 \$ pour la poursuite du projet – Achat logiciel et licence – INTÉRAL;
- Un financement fixe de 8 940 \$ pour la poursuite du projet – Acquisition de GPS;
- Un financement fixe de 236 476 \$ pour la rénovation de 23 unités de logement;
- Un financement préétabli de 142 272 \$ pour une bonification salariale temporaire en lien avec la pandémie de la COVID-19;
- Une subvention de 412 056 \$ pour les années 2021 à 2029, ce qui représente 51 507 \$ à chaque année financière pour l'augmentation annuelle 2019-2020;
- Une subvention de 416 560 \$ pour les années 2021 à 2029, ce qui représente 52 070 \$ à chaque année financière pour le programme - Services communautaire en santé buccodentaire;
- Un financement global de 477 928 \$ dans le cadre de l'initiative sur l'Apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA);
- Un financement préétabli de 35 515 \$ en lien avec Carrières Santé pour l'embauche de quatre étudiants durant l'été 2020.

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0011 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC) pour un montant total de 1 632 007 \$ pour l'année financière 2020-2021, faisant passer le total de l'entente 2020-2021 à 35 397 102,19 \$ et d'un montant de 828 616 \$ pour l'entente 2020-2029 faisant passer celle-ci à 262 912 309,19 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

Proposée par M. Stacy Bossum  
Appuyée de M<sup>me</sup> Élisabeth Launière  
Adoptée à l'unanimité

## 4. ÉDUCATION ET MAIN-D'ŒUVRE

### 4.1 TRANSPORT SCOLAIRE

#### RÉSOLUTION N° 7701

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta a comme orientation de développer et mettre en œuvre des encadrements fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que conformément à la Politique d'acquisition de biens et de services, un processus d'appel d'offres sur invitation pour les services de transport scolaire a été complété;

CONSIDÉRANT que conformément à la grille de délégation d'autorité de gestion, les appels d'offres supérieurs à 100 000 \$ requièrent l'approbation du Conseil;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Autobus Gill 2015 a répondu aux critères de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la gestion administrative d'un contrat de longue durée nous permet d'être efficace et assure une stabilité, nous accordons un contrat d'une durée de cinq (5) ans.

IL EST RÉSOLU d'accorder le contrat n° 2020-013 (5) d'une durée de cinq (5) ans à l'entreprise Autobus Gill 2015 pour un montant de 1 162 946 \$ soit du 17 août 2020 au 30 juin 2025;

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU et de désigner la direction Éducation et main-d'œuvre à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Proposée par M<sup>me</sup> Élisabeth Launière  
Appuyée de M. Jonathan Germain  
Adoptée à l'unanimité

## 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 25, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M. Jonathan Germain.

La greffière,



Josée Buckell